

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 86667 du 3 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « technique »

NOR : INTJ1525370S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 19 novembre 2015,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « technique » – est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Herault, Thierry	Nigend : 131 140
Claudien, Fabrice	Nigend : 136 616
Lagorce, Luc	Nigend : 127 943
Chauviere, Marie-Cécile	Nigend : 142 699
Monchet, Alain	Nigend : 134 692
Groussard, Xavier	Nigend : 165 681

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Germain, Pascal	Nigend : 145 811
Santos, José	Nigend : 148 530
Blumel, Stéphane	Nigend : 152 935
Fontaine, Emmanuel	Nigend : 152 076
Rouinvy, Patrice	Nigend : 134 851
Viau, Frédéric	Nigend : 157 489
Barbier, Jean-Marc	Nigend : 149 367

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Lacombe, Ludovic	Nigend : 182 291
Poraszka, Stanislas	Nigend : 149 331
Taverny, Laurent	Nigend : 181 934
Caubet, Sébastien	Nigend : 168 413
Clausell, Christophe	Nigend : 233 254
Monfroy, Mélanie	Nigend : 173 896
Poupart, Bertrand	Nigend : 125 247
Faviere, Didier	Nigend : 116 095

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes:

Crémois, Tommi	Nigend : 234 055
Le Borgne, Arnaud	Nigend : 210 891
Delrieu, Stéphanie	Nigend : 228 287
Pouilly, Alexandra	Nigend : 184 549
Maniez, Grégory	Nigend : 248 651
Pillier, Richard	Nigend : 123 903
Ducouret, Antoine	Nigend : 134 244
Bertrand, Philippe	Nigend : 113 349

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
P. MAZY